

## Assemblée régulière du 7 novembre 2024

2024-11-126	Adoption de l'ordre du jour
2024-11-127	Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2024-11-128	Renouvellement du mandat du président
2024-11-129	Renouvellement du mandat du vice-président
2024-11-130	Calendrier des assemblées pour l'année 2025
2024-11-131	Approbation des plans et devis relatifs à l'appel d'offres RIDM-2024-003 – Construction d'une caserne
2024-11-132	Comptes à recevoir
2024-11-133	Comptes à payer
2024-11-134	Approbation des transferts budgétaires
2024-11-135	Annulation d'une facture
2024-11-136	Démission – Mathieu Léonard
2024-11-137	Démission – Antoine Bélanger Leclerc
2024-11-138	Démission – Vincent Giguère
2024-11-139	Nominations - Postes de lieutenant
<a href="#">Retiré</a>	Adoption du règlement d'emprunt 111 décrétant un emprunt et une dépense de XXX\$ pour la démolition, construction, et les équipements d'une nouvelle caserne incendie à Sainte-Agathe-des-Monts
2024-11-140	Levée de l'assemblée

Le 11 novembre 2024

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 7 novembre 2024 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Frédéric Broué, président  
Richard Forget, vice-président  
André Ibghy, membre

Luc Grenon, membre  
Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim  
Éric Fulker, dicteur général secrétaire-trésorier

Michel Bazinet, membre  
Donna Salvati, membre substitut

Étaient absentes : Dominique Forget, membre et Valérie Villeneuve, trésorière par intérim

#### **Ouverture de la séance**

**2024-11-126**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

##### **CONSIDÉRANT QUE**

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée, avec les modifications suivantes :

##### **Ajout du point suivant :**

- **Démission – Vincent Giguère**

##### **Retrait du pont suivant :**

- **Adoption du règlement d'emprunt 111 décrétant un emprunt et une dépense de XXX\$ pour la démolition, construction, et les équipements d'une nouvelle caserne incendie à Sainte-Agathe-des-Monts**

##### **CONSIDÉRANT QUE**

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2024-11-127**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

##### **CONSIDÉRANT QU'**

une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2024 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent l'approuver et qu'en conséquence le président est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2024.

ADOPTÉE

**2024-11-128      Renouvellement du mandat du président**

CONSIDÉRANT QUE

le Règlement établissant les règles de régie interne de la Régie incendie des Monts stipule les modalités de désignation et de renouvellement du mandat du président ;

CONSIDÉRANT QUE

la durée du mandat du président est d'un an et peut être renouvelé ;

CONSIDÉRANT QUE

le mandat du président se termine le 9 novembre 2024 ;

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts renouvelle le mandat de président de monsieur Frédéric Broué, pour une période d'un an, soit du 9 novembre 2024 au 9 novembre 2025.

ADOPTÉE

**2024-11-129      Renouvellement du mandat du vice-président**

CONSIDÉRANT QUE

le Règlement établissant les règles de régie interne de la Régie incendie des Monts stipule les modalités de désignation et de renouvellement du mandat du vice-président ;

CONSIDÉRANT QUE

la durée du mandat du vice-président est d'un an et peut être renouvelé ;

CONSIDÉRANT QUE

le mandat du vice-président se termine le 9 novembre 2024 ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts renouvelle le mandat de vice-président de monsieur Richard Forget pour une période d'un an, soit du 9 novembre 2024 au 9 novembre 2025.

ADOPTÉE

**2024-11-130      Calendrier des assemblées pour l'année 2025**

CONSIDÉRANT QU'

en vertu de l'article 468.28 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil d'administration se réunit aux époques qu'il détermine par résolution et se réunit

de plus à la demande écrite du président ou du tiers de ses membres adressée au secrétaire ;

CONSIDÉRANT QUE

le Règlement établissant les règles de régie interne fixe également les modalités des réunions du conseil;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les séances se tiendront le premier jeudi de chaque mois et débuteront à 15 h, sauf exception, à la salle Georges-Vanier, située au deuxième étage de l'hôtel de ville, au 50, rue Saint-Joseph, à Sainte-Agathe-des-Monts ;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

Date	Date
▪ 6 février	▪ 3 juillet
▪ 6 mars	▪ 18 septembre
▪ 3 avril	▪ 2 octobre
▪ 1 mai	▪ 6 novembre
▪ 5 juin	▪ 4 décembre

ADOPTÉE

2024-11-131

**Approbation des plans et devis relatifs à l'appel d'offres RIDM-2024-003 – Construction d'une caserne**

CONSIDÉRANT QUE

la politique d'achat de la Régie stipule qu'un devis doit être approuvé par le conseil d'administration avant de procéder à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE

le présent devis est conforme au règlement numéro 12 de la Régie portant sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QUE

ce devis porte spécifiquement sur la réalisation des plans et devis pour les travaux de construction d'une nouvelle caserne de pompiers ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les plans et devis relatifs à l'appel d'offres public pour le document RIDM-2024-003 concernant les plans et devis pour les travaux de construction d'une nouvelle caserne de pompiers et autorise le directeur général secrétaire-trésorier à demander des soumissions par le site du SEAO.

ADOPTÉE

**2024-11-132 Comptes à recevoir**

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 31 octobre 2024.

ADOPTÉE

**2024-11-133 Comptes à payer**

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 31 octobre 2024, au montant de 228 991.75 \$.

ADOPTÉE

**2024-11-134 Approbation des transferts budgétaires**

CONSIDÉRANT QUE

selon l'article 10 du règlement 014 concernant la délégation de pouvoirs d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats, une proposition de virement budgétaire doit être soumise et adoptée par le conseil d'administration pour les crédits additionnels requis si la vérification des crédits disponibles démontre une insuffisance de crédits ;

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise les transferts budgétaires au 28 octobre 2024, tels que présentés.

ADOPTÉE

**2024-11-135 Annulation d'une facture**

CONSIDÉRANT QU'

une facture impayée est en processus de recouvrement auprès de l'agence de recouvrement et services d'enquêtes Oigny & Thibodeau ;

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu d'annuler la facture en souffrance et de l'inscrire dans le poste comptable « 02-190-00-985 créances douteuses ou irrecevables » ;

Client	Date	Facture	Objet	Montant	Intérêts au 23 octobre 2024	Total
Stephen Raicek	2023-05-10	2023-000042	Alarme incendie	100,00\$	27,46\$	127,46\$

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'annulation de la facture détaillée ci-haut, pour un montant total de 127,46\$.

ADOPTÉE

**2024-11-136 Démission – Mathieu Léonard**

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Mathieu Léonard a remis sa démission à titre de pompier éligible pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de Mathieu Léonard, effective le 21 octobre 2024.

ADOPTÉE

**2024-11-137 Démission – Antoine Bélanger Leclerc**

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Antoine Bélanger Leclerc a remis sa démission à titre de lieutenant pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de Antoine Bélanger Leclerc, effective le 3 novembre 2024.

ADOPTÉE

**2024-11-138 Démission – Vincent Giguère**

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Vincent Giguère a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de Vincent Giguère, effective le 6 novembre 2024.

ADOPTÉE

**2024-11-139 Nominations - Postes de lieutenant**

CONSIDÉRANT QUE

la réorganisation des équipes de la Régie incendie des Monts exige la nomination de lieutenants pour combler les postes vacants ;

CONSIDÉRANT QUE

les candidats recommandés figuraient sur une liste de sélection établie lors du dernier concours;

CONSIDÉRANT QUE

la recommandation RH-010 a été soumise aux membres du conseil d'administration et que le directeur de la Régie incendie des Monts recommande les candidats suivants ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- sur recommandation du directeur, procède aux nominations suivantes aux postes de lieutenant :
  - Mathieu Sontag
  - Jean-Philippe Rousseau
- ces nominations prendront effet le 28 novembre 2024 et seront assorties d'une période d'essai de six (6) mois, conformément aux dispositions de la convention collective.

ADOPTÉE

**Retiré**

**Adoption du règlement d'emprunt 111 décrétant un emprunt et une dépense de XXX\$ pour la démolition, construction, et les équipements d'une nouvelle caserne incendie à Sainte-Agathe-des-Monts**

Ce point est retiré

**Période de questions d'ordre général**

**2024-11-140 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Luc Grenon, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h45.

---

Frédéric Broué, président

---

Éric Fulker, directeur général  
secrétaire-trésorier